

Texte :

C'était par une belle matinée d'août. Il y avait trois jours que mon procès était entamé, trois jours que mon nom et mon crime ralliaient chaque matin une nuée de spectateurs, qui venaient s'abattre sur les bancs de la salle d'audience comme des corbeaux autour d'un cadavre, trois jours que toute cette fantasmagorie des juges, des témoins, des avocats, des procureurs du roi, passait et repassait devant moi, tantôt grotesque, tantôt sanglante, toujours sombre et fatale. Les deux premières nuits, d'inquiétude et de terreur, je n'en avais pu dormir ; la troisième, j'en avais dormi d'ennui et de fatigue. A minuit, j'avais laissé les jurés délibérant. On m'avait ramené sur la paille de mon cachot, et j'étais tombé sur le champ dans un sommeil profond, dans un sommeil d'oubli. C'étaient les premières heures de repos depuis bien des jours.

J'étais encore au plus profond de ce profond sommeil lorsqu'on vint me réveiller. Cette fois il ne suffit point du pas lourd et des souliers ferrés du guichetier, du cliquetis de son nœud de clefs, du grincement rauque des verrous ; il faut pour me tirer de ma léthargie sa rude voix à mon oreille et sa main rude sur mon bras – levez-vous donc !- J'ouvris les yeux, je me dressai effaré sur mon séant. En ce moment, par l'étroite et haute fenêtre de ma cellule, je vis au plafond du corridor voisin, seul ciel qu'il me fût donné d'entrevoir, ce reflet jaune où des yeux habitués aux ténèbres d'une prison savent si bien reconnaître le soleil. J'aime le soleil.

- Il fait beau, dis-je au guichetier.

Il resta un moment sans me répondre, comme ne sachant si cela valait la peine de dépenser une parole ; puis avec quelque effort il murmura brusquement :

- C'est possible.

Je demeurais immobile, l'esprit à demi endormi, la bouche souriante l'œil fixé sur cette douce réverbération dorée qui diaprait le plafond.

-Voilà une belle journée, répétai-je.

-Oui, me répondit l'homme, on vous attend.

Ce peu de mots, comme le fil qui rompt le vol de l'insecte, me rejeta violemment dans la réalité. Je revis soudain, comme dans la lumière d'un éclair, la sombre salle des assises, le fer à cheval des juges chargés de haillons ensanglantés, les trois rangs de témoins aux faces stupides, les deux gendarmes aux deux bouts de mon banc, et les robes noires s'agiter, et les têtes de la foule fourmiller au fond dans l'ombre, et s'arrêter sur moi le regard fixe de ces douze jurés, qui avaient veillé pendant que je dormais !

Je me levai ; mes dents claquaient, mes mains tremblaient et ne savaient où trouver mes vêtements, mes jambes étaient faibles. Au premier pas que je fis, je trébuchai comme un portefaix trop chargé. Cependant je suivis le geôlier.

Les deux gendarmes m'attendaient au seuil de la cellule. On me remit les menottes. Cela avait une petite serrure compliquée qu'ils fermèrent avec soin. Je laissai faire : c'était une machine sur une machine.

Nous traversâmes une cour intérieure. L'air vif du matin me ranima. Je levai la tête. Le ciel était bleu, et les rayons chauds du soleil, découpés par les longues cheminées, traçaient de grands angles de lumière au faite des murs hauts et sombres de la prison. Il faisait beau en effet.

Victor Hugo, Le Dernier jour d'un condamné

I- Questions de compréhension :

1- Qui-est -ce le narrateur ?

2- « Les deux premières nuits d'inquiétude et de terreur, je n'en avais pu dormir ? »

a- où se trouve –t-il le narrateur ?

b- pourquoi il n'avait pu dormir d'inquiétude et de terreur ?

3- « J'étais encore au plus profond de ce profond sommeil lorsqu'on vint me réveillerpendant que je dormais ! »

Dans ce passage, le narrateur se trouvait entre le rêve et la réalité.

a- délimitez dans le texte la partie du rêve et la partie de la réalité (indiquez le début et la fin)

b- relevez la phrase transitoire qui marque le passage du rêve à la réalité.

4- « ...l'œil fixé sur cette douce réverbération dorée que diaprât le plafond ».

a- que désigne –t-il par « douce réverbération dorée » ?

b- pourquoi d'après vous l'appelle-t-il ainsi ? Justifiez par une phrase du texte.

5- Le narrateur était paniqué en voyant les douzes jurés.

- Relevez du texte les manifestations de sa panique.

6- Identifiez les figures de style dans les phrases suivantes

a- « Au premier pas que je fis, je trébuchai comme un portefaix trop chargé ».

b- « Ce peu de mots, comme le fil qui rompt le vol de l'insecte, me rejeta violemment dans la réalité ».

7- Relevez du passage le champ lexical de la justice et de la prison.

II – Production écrite :

Sujet : le narrateur a été condamné à mort. Pensez-vous que la condamnation à mort est une solution pour empêcher le crime ? Argumentez.

Réponses

I- Compréhension

- 1- Le narrateur est un homme accusé d'un crime
- 2- a – Il se trouve en prison puisqu'il est accusé d'avoir tué une personne et va être jugé.
b- Il n'avait pu dormir d'inquiétude et de terreur car il craignait d'être sévèrement jugé. Il était très angoissé.
- 3- a- La partie du rêve :
« J'étais encore au plus profond....oui, me répondait l'homme, on vous attend »
la partie de la réalité : « je revis soudain, comme dans la lumière....qui avaient veillé pendant que je dormais ! »
b- la phrase transitoire qui marque le passage du rêve à la réalité : « ce peu de mots, comme le fil qui rompt le vol de l'insecte, me rejeta violemment dans la réalité ».
- 4- a – Le narrateur veut désigner « le soleil » en disant « douce réverbération dorée ».
b- le narrateur l'appelle ainsi, parce que les jours passés dans sa cellule étaient froids, glacés.
Justification « En ce moment, par l'étroite et haute fenêtre de ma cellule, je vis au plafond du corridor voisin, seul ciel qu'il me fût donné d'entrevoir, ce reflet jaune où des yeux habitués aux ténèbres d'une prison savent bien reconnaître le soleil ».
- 5- Les manifestations de la panique du narrateur en voyant les douzes jurés :
Les dents claquaient, les mains tremblaient, ne savaient où trouver ses vêtements, les jambes étaient faibles, il trébuchait comme un portefaix trop chargé.
- 6- a- une comparaison
b- métaphore
- 7- Le champ lexical de la justice et de la prison :
justice : procès, crime, salle d'audience, juges, témoins, avocats, procureurs, les jurés délibérant, sentence, assises.
Prison : cachot, guichetier, verrous, cellules, prison, gendarmes, menottes, fers.

II – Production écrite :

Depuis l'antiquité, l'homme essaie, constamment, d'organiser au mieux sa vie sociale en promulguant, complétant, modifiant et changeant des lois. Lesquelles lois sont sensé être respectées par l'homme sous peine d'être sanctionné.

Or, il existe des textes de lois qui vont jusqu'à condamner à la peine de mort.

Il est acceptable de condamner l'homme en fonction du délit commis pour une raison ou pour une autre, à des peines qui en principe peuvent avoir un effet d'intimidation et de moralisation. Mais pousser la peine jusqu'à tuer, cela s'avère inadmissible.

Il est absurde que l'on mette fin aux jours à une personne qui aurait commis un crime quelconque. Il n'est pas donné à la nature humaine de contempler la vérité éternelle, de posséder la certitude absolue, la loi, œuvre des hommes peut elle décréter la mort, peine irréparable.

Rien n'est plus dangereux que la certitude d'avoir raison. Rien ne cause autant de destruction que croire à une vérité considérée comme irréfutable. Tous les crimes de l'histoire sont des conséquences d'un certain fanatisme. Beaucoup de massacres ont été accomplis au nom d'une croyance ou une loi qui se veut juste et équitable.

La peine de mort est-elle légitime ? Même si elle est nécessaire, sa légitimité reste contestable.

Ces derniers temps, nombre de pays occidentaux ont aboli la peine de mort pour des raisons probablement rationnelles et logiques. Et malgré cela, la criminalité n'a pas augmenté. Il s'est avéré alors que cette forme de punition n'est ni efficace, ni intimidante, ni moralisatrice.

D'autres pays qui sont « démocratiques » n'exécutent que si le crime a causé une forte émotion ou trouble au sein de l'opinion. Donc, l'exécution ne répond qu'à une manifestation de l'esprit de vengeance qui n'a, malheureusement, rien à voir avec l'esprit de justice. Donc, ce cas de sanction n'aura pas rempli sa mission pour laquelle elle a été conçue.

Parfois, lorsque la peine de mort est prononcée, la grâce intervient. Comment peut-on évoquer le principe de l'exemplarité ?

La grâce n'est intervenue que par crainte d'une erreur judiciaire. Les décisions humaines sont sujettes à l'erreur et rien ne révolte plus la conscience que l'erreur judiciaire. D'ailleurs, il faut prendre en considération que la relativité dans l'appréciation des faits est tributaire des circonstances. Personne n'est né criminel. Si l'homme devient criminel, il n'en est pas exclusivement responsable. Il faut reconnaître qu'un certain nombre de condamnés qui ont été graciés, ont repris leur place au sein de la société en tant qu'individu responsable. Leur réintégration sociale a été une grande réussite. Cela ne justifie-t-il pas l'abolition d'une peine qui se révèle en fin de compte inefficace ?

LA NOURRICE: D'où viens-tu ?

ANTIGONE: De me promener, nourrice. C'était beau. Tout était Gris. Maintenant, tu ne peux pas savoir, tout est déjà rose, , vert. C'est devenu une carte postale. Il faut te lever plus tôt, nourrice, si tu veux voir un monde sans couleurs.
Elle va passer

LA NOURRICE: Je me lève quand il fait encore noir, je vais à ta chambre Pour voir si tu ne t'es découverte en dormant et je ne te trouve plus dans ton lit !

ANTIGONE: Le jardin dormait encore. Je l'ai surpris, nourrice. Je l'ai vu sans qu'il s'en doute. C'est beau un jardin qui ne pense pas encore aux hommes.

LA NOURRICE: Tu es sortie. J'ai été à la porte du fond, tu l'avais laissée entrebâillée.

ANTIGONE: Dans les champs c'était tout mouillé et cela attendait. Tout attendait. Je faisais un bruit énorme toute seule sur la route et j'étais gênée parce que je savais bien que Ce n'était pas moi qu'on attendait. Alors j'ai enlevé mes sandales et je me suis glissée dans la campagne sans qu'elle s'en aperçoive...

LA NOURRICE: Il va falloir te laver les pieds avant de te remettre au lit.

ANTIGONE: Je ne me recoucherai pas ce matin.

LA NOURRICÈ: A quatre heures ! Il n'était pas quatre heures ! je me lève pour voir si elle n'était pas découverte. Je trouve son lit froid et personne dedans.

ANTIGONE: Tu crois que si on se levait comme cela tous les matins, ce serait tous les matins aussi beau, nourrice, d'être la première fille dehors !

LA NOURRICE: La nuit ! C'était la nuit ! Et tu veux me faire croire que tu as été te promener, menteuse ! D'où viens-tu ?

ANTIGONE: *a un étrange sourire*
C'est vrai, c'était encore la nuit. Et il n'y avait que moi dans toute la campagne à penser que c'était le matin, C'est merveilleux, nourrice. J'ai cru au jour la première aujourd'hui.

LA NOURRICE: Fais la folle ! Fais la folle ! Je la connais, la chanson, j'ai été fille avant toi. Et pas commode non plus, mais dure tête comme toi, non. D'où viens-tu, mauvaise ?

ANTIGONE: *soudain grave*
Non, pas mauvaise.

LA NOURRICE: Tu avais un rendez-vous, hein ? Dis non, peut-être

ANTIGONE: *doucement*
Oui, j'avais un rendez-vous

LA NOURRICE: Tu as un amoureux ?

ANTIGONE: *étrangement, après un silence*
Oui, nourrice, oui, le pauvre, j'ai un amoureux

LA NOURRICE: *éclate*
Ah ! c'est du joli ! c'est du propre ! Toi, la fille d'un roi !
Donnez-vous du mal ; donnez-vous du mal pour les élever !
Elles sont toutes les mêmes. Tu n'étais pourtant pas comme les autres, toi, à t'attifier toujours devant la glace, à te mettre du rouge aux lèvres, à chercher à ce qu'on te remarque. Combien de fois je me suis dit : « Mon Dieu, cette petite, elle n'est pas assez coquette ! toujours avec la même robe et mal peignée. Les garçons ne verront qu'Ismène avec ses bouclettes et ses rubans et ils me laisseront sur les bras » Hé bien, tu vois, tu étais comme ta sœur, et pire encore, hypocrite ! Qui est-ce ? un voyou, hein, peut-être ? un garçon que tu ne peux pas dire à ta famille : « Voilà, c'est lui que j'aime,

je veux l'épouser » c'est ça hein, c'est ça ? Réponds je veux l'épouser » c'est ça hein, c'est ça ? Réponds donc, fanfaronne !

I- Questions de compréhension

1- Complétez le tableau suivant :

Titre de l'œuvre	Genre	Auteur	Epoque d'écriture	Epoque évoquée

2- Au début du texte, le dialogue entre les deux personnages vous semble-t-il normal ?

pourquoi ? qu'appelle-t-on ce genre de dialogue ?

3- « Fais la folle ! Fais la folle ! Je la connais, la chanson. J'ai été fille avant toi ».

- à quoi la nourrice pense-t-elle en disant cela ?

4- Antigone reconnaît à la nourrice qu'elle avait un rendez-vous et qu'elle a un amoureux.

Dites : - quel rendez-vous ?

- à quel amoureux fait – elle allusion ?

5- Dans ce passage, la nourrice ne joue pas seulement le rôle de la nourrice, elle joue aussi le rôle d'un autre personnage. Lequel ? pourquoi ?

6- Relevez dans ce passage trois anachronismes

7- « Toi la fille d'un roi ! Donnez-vous du mal, donnez-vous du mal pour les élever !

Elles sont toutes les mêmes. Tu n'étais pas comme les autres toi... »

a- Sur quel ton parle la nourrice ?

b- Que remplacent les pronoms personnels soulignés ?

8- Identifiez la figure de style dans la phrase suivante :

« Ah ! C'est du jolie ! c'est du propre » !

II- Production écrite :

Sujet : on entend souvent dire que les hommes sont supérieurs aux femmes. Partagez-vous cette opinion. Argumentez en faisant appel à vos connaissances et à votre expérience personnelle.

Réponses

I- Compréhension :

1-

Titre de l'œuvre	Genre	Auteur	Epoque d'écriture	Epoque évoquée
Antigone	Tragédie	Jean Anouilh	20 ^{ème} siècle	Antiquité Grecque

2- Au début du passage, le dialogue entre les deux personnages semble anormal parce que Antigone veut éviter de répondre à la nourrice, esquivant de dire la vérité. On appelle ce genre de dialogue : « le quiproquo » on dit aussi « le dialogue de sourds ».

3- En disant cela, la nourrice pense à une aventure, pense que Antigone a un amant qu'elle rencontre à l'issue de sa famille. Antigone ne peut pas tromper sa nourrice.

4- le rendez-vous : la rencontre avec le cadavre de son frère Polynice.

- L'amoureux : son fiancé Hémon.

5- La nourrice ne joue pas seulement le rôle d'une nourrice mais aussi celui de la mère. Parce que Jocaste avant de mourir, a chargé la nourrice de veiller sur elle et sur son éducation avec sa sœur Ismène.

6- Les anachronismes :

- une carte postale
- les sandales
- le rouge aux lèvres

7-

a- la nourrice parle à Antigone sur un ton coléreux

b-

Pronoms personnels	Ce qu'ils remplacent
Toi	Antigone
Vous	Les nourrices/éducatrices
Les	Les filles/Antigone-Ismène
Elles	Les filles/Antigone-Ismène
Tu	Antigone

8- La figure de style :

« Ah ! C'est du joli ! C'est du propre ! »

Antiphrase.

II- Production écrite :

Il va sans dire que l'homme et la femme sont deux êtres qui, bien qu'ils soient différents, sont condamnés à vivre ensemble.

Qu'est ce qui fait que l'on dise, un peu partout, que les hommes sont naturellement supérieurs aux femmes ? Quelle est la raison qui laisse une telle croyance devenir aujourd'hui universellement admise ?

Il est vrai que les hommes ont une structure physique plus puissante que celle des femmes. Cette nature est décidée depuis les sociétés primitives. En effet, la femme se voyait obligée de rester au foyer pour veiller sur les enfants alors que le mari se chargeait des activités extérieures en parcourant le pays en quête du gibier. Cette division était donc imposée depuis la nuit des temps et exerce une influence profonde sur les tâches sociales des conjoints.

Cela offre, bien évidemment, à l'homme la possibilité de s'épanouir à travers des horizons plus larges. Ce qui lui permet d'avoir plus de connaissances, de découvertes du monde qui l'entourne. Cependant, la femme dont les activités ne dépassent guère son foyer, devient un être d'intérieur, donc son champ d'action est limité, ce qui limite ses compétences.

Mais actuellement, puisqu'elle rejoint l'enceinte de l'école à côté de son partenaire l'homme, elle a acquis une place beaucoup plus importante, étant, convaincue qu'elle ne doit accepter cette infériorité comme une fatalité.

Cette loi appelée communément « loi naturelle » s'est avérée, finalement, comme un préjugé, reléguant la femme à la seconde place par l'homme afin qu'il garde tous ses privilèges au détriment de sa conjointe.

Personne ne peut donc nier la supériorité physique de l'homme sur la femme mais sur le plan de l'intelligence et intellectuel, elle a montré des compétences très importantes. Elle est plus performante dans domaines qui étaient exclusifs à l'homme comme le pilotage, la politique...sinon, elle l'a parfois largement dépassé.

Il est temps de cesser de croire à cette idée discriminatoire qui a privilégié l'homme depuis des siècles. Il est donc temps de rendre justice à la femme.